

## URBANISME

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame BAUDOIN Françoise demeurant Rue du Bois Wilmet 25 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Rue du Bois Wilmet, 25 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section A n°326K.

Le projet consiste en l'extension et la transformation d'une maison unifamiliale 3 façades pour la construction d'un second logement, et présente les caractéristiques suivantes :

- extension dans la continuité du volume existant et sur environ 7m ;
- rehausse du volume secondaire existant à rue dans la continuité de gabarit du volume principal ;
- création d'un second logement accessible via le premier ;
- déplacement du carport existant au bout du nouveau pignon ;
- agrandissement du garage existant ; aménagements intérieurs ;
- démolition de l'étage du volume de garage pour création d'une terrasse, en façade arrière de l'extension ;
- réaménagement de la rampe d'accès au jardin accompagné de légères modifications du relief du sol.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial :

- Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

La dérogation au plan de secteur est la suivante : création d'un second logement en zone agricole.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Noémie Gilleman), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1<sup>er</sup> étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le 04 juin 2024 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be). À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

**L'enquête publique est ouverte le 24 mai 2024 et clôturée le 07 juin 2024.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@wavre.be](mailto:urbanisme@wavre.be)

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 24/043.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 07 juin 2024 à 11h, au Service Urbanisme.

A Wavre, le 13 mai 2024